

Resolution
22 Fév 82

XII^e Biennale de Paris

Dix artistes plasticiens français ont été retenus pour participer à la Biennale de Paris 1982. Dix sur 614 dossiers déposés. A défaut de connaître les critères avoués ou occultés de

sélection, on peut du moins risquer l'hypothèse selon laquelle le tamis possédait un réseau extrêmement serré. En 1979, la XI^e Biennale avait accueilli, dans le seul groupe « arts plastiques », près de 30 créateurs français. Problème des locaux chichement accordés à la Biennale et volonté d'aérer un accrochage jugé un peu trop « entassé » lors de la précédente Biennale, ce sont probablement les principales raisons de ce « dégraissage » – auquel seront soumis pareillement les pays étrangers : une quarantaine qui ne pourront présenter chacun que 3 à 4 artistes (mais ce recours au plus petit nombre était aussi celui adopté par la Biennale de São Paulo qui s'est achevée en décembre dernier).

La sélection finale des dix Français élus a été confiée à un jury composé de Jacques Louis-Binet, Bernard Ceysson, Jacques Leenhardt, Jean-Marc Poinsot et Claude Renard, jury qui a travaillé sur les propositions d'un comité de sélection de huit personnes : Alin Avila, Jacques Bauffet, Jean-Claude Bédard, Bernard Blistène, Catherine Francblin, Marie-Claude Jeune, Yann Pavie, Marc Sanchez. Ont donc été sélectionnés : Jean-Baptiste Andat, Jean-Charles Blais, François Boué, Philippe Favier, Jean-Marc Ferrari, Rolino Gaspari, Denis Laget, André Léocat, Elisabeth Mercier, Michel Paysan. Ils viennent de Bordeaux, de Saint Etienne, de Nice, de Rennes, de Toulouse. Aucun parisien. On décentralise.